



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
3 mai 2005
Français
Original: anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Trente-troisième session

5-22 juillet 2005

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de l'article 21 de la Convention
sur l'élimination de toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapports établis par les institutions spécialisées
des Nations Unies concernant l'application
de la Convention sur l'élimination de toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines
qui entrent dans le cadre de leurs activités**

Note du Secrétaire général

Additif

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture**

1. Le 23 mars 2005, le Secrétariat a invité, au nom du Comité, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter au Comité un rapport sur les renseignements que les États lui avaient fournis au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines qui entraînent dans le cadre de leurs activités, pour compléter l'information figurant dans les rapports des États parties à la Convention devant être examinés à la trente-troisième session.
2. Par ailleurs, le Comité souhaitait avoir des renseignements sur les activités, programmes et décisions de la FAO visant à promouvoir l'application de la Convention.
3. Le rapport ci-joint fait suite à la demande du Comité.

* CEDAW/C/2005/II/1.



Annexe

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture présenté au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à sa trente-troisième session

Bénin

1. En 2005, selon les estimations, le Bénin compte 7 103 000 habitants¹, dont 54 % vivent dans les zones rurales, et jusqu'à 54 % de la population active² du pays travaillent dans le secteur agricole.

Les femmes dans l'agriculture²

2. En 2000, les femmes représentaient 48 % de la population active et 54 % exerçaient des activités agricoles. Les femmes représentaient 49 % de la main-d'œuvre agricole totale.

Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes

3. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en œuvre une activité pilote intégrant les considérations liées aux sexospécificités dans la collecte de données statistiques en matière d'agriculture. Un questionnaire supplémentaire portant sur les agriculteurs des deux sexes a été ajouté au sondage annuel sur l'agriculture. Cette initiative a été très révélatrice quant à la disponibilité de données ventilées par sexe. Le bureau de la statistique a par la suite revu le questionnaire du sondage national.

4. Un projet lancé dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO en matière de renforcement des capacités institutionnelles a cherché à intégrer les considérations liées aux sexospécificités aux programmes du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Cette initiative a conduit à la création au sein du Ministère, de la Cellule femme dans le développement agricole et rural.

5. Grâce au projet Dimitra, la FAO collecte des informations détaillées sur les organismes et les projets s'intéressant aux femmes rurales, à la sécurité alimentaire et au développement durable en Afrique et au Proche-Orient. Le projet Dimitra vise à rendre plus visible l'apport des femmes rurales au développement en diffusant ces informations grâce aux moyens de communication traditionnels ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information. Il cherche aussi à sensibiliser les acteurs du développement aux questions de parité hommes-femmes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. La base de données de Dimitra fait état de 34 organismes béninois, qui participent à 70 projets au profit des femmes rurales. Diversifiés par leur portée, ces projets s'intéressent à toute une gamme de problématiques, du renforcement des capacités dans les domaines de la santé et de l'agriculture aux activités génératrices de revenus et aux stratégies de commercialisation.

6. Grâce à la campagne Telefood, lancée en 1997 dans le but d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de combattre la faim, la FAO a soutenu plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Bénin. Ces projets portent essentiellement sur l'horticulture, la production de fruits et légumes, et la commercialisation des produits agricoles. On compte au Bénin 25 initiatives Telefood qui contribuent, de manière directe ou indirecte, à l'autonomisation des femmes rurales.

Burkina Faso

7. En 2005, selon les estimations, le Burkina Faso compte 13 798 000 habitants¹, dont 81 % vivent dans les zones rurales, et jusqu'à 92 % de la population active² du pays travaillent dans le secteur agricole.

Les femmes dans l'agriculture²

8. En 2000, les femmes représentaient 49 % de la population active et 93 % exerçaient des activités agricoles. Les femmes représentaient 49 % de la main-d'œuvre agricole totale.

Activités de la FAO en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes

9. Dans le cadre du Programme d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe de la FAO, des employés du Ministère de l'agriculture ont suivi un programme de formation des formateurs visant à les préparer non seulement à devenir à leur tour des formateurs mais aussi à participer à l'intégration des spécificités sexuelles et socioéconomiques aux travaux du Ministère.

10. La FAO a mis en place une stratégie sur les sexes spécificités et le développement agricole, (Gender and Agricultural Development Strategy, ou GADS) qui part du principe de la nécessité de renforcer les institutions en ce qui concerne l'analyse des spécificités sexuelles et socioéconomiques. À l'issue d'un atelier sur un avant-projet de la stratégie pour le Burkina Faso, il a été recommandé de renforcer la capacité des institutions d'analyser les besoins spécifiques des femmes.

11. Grâce au projet Dimitra, la FAO collecte des informations détaillées sur les organismes et les projets s'intéressant aux femmes rurales, à la sécurité alimentaire et au développement durable en Afrique et au Proche-Orient. Le projet Dimitra vise à rendre plus visible l'apport des femmes rurales au développement en diffusant ces informations grâce aux moyens de communication traditionnels ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information. Il cherche aussi à sensibiliser les acteurs du développement aux questions de parité hommes-femmes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. La base de données de Dimitra fait état de 34 organismes du Burkina Faso, qui participent à 96 projets au profit des femmes rurales. Diversifiés par leur portée, ces projets s'intéressent à toute une gamme de problématiques, du renforcement des capacités en matière de production agricole et horticole aux activités génératrices de revenus et au microcrédit.

12. Grâce à la campagne Telefood, lancée en 1997 dans le but d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de combattre la faim, la FAO a soutenu plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Burkina Faso. Dans l'un de ces projets, par exemple, qui avait pour objectif d'aider les femmes à vendre leurs poissons, des balances, des glacières et d'autres équipements ont été mis à la disposition des femmes, qui pouvaient ainsi congeler le poisson et le transporter plus facilement jusqu'au marché pour le vendre. D'autres initiatives portaient respectivement sur l'élevage du bétail et la promotion de pépinières d'essences forestières. On compte au Burkina Faso 21 initiatives Telefood qui contribuent, de manière directe ou indirecte, à l'autonomisation des femmes rurales.

Gambie

13. En 2005, selon les estimations, la Gambie compte 1 499 000 habitants¹, dont 74 % vivent dans les zones rurales, et jusqu'à 79 % de la population active du pays travaillent dans le secteur agricole.

Les femmes dans l'agriculture²

14. En 2000, les femmes représentaient 45 % de la population active et 90 % exerçaient des activités agricoles. Les femmes représentaient 51 % de la main-d'œuvre agricole totale.

Activités de la FAO en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes

15. Par l'intermédiaire de son programme de coopération technique, la FAO s'est employée à intégrer les considérations liées aux sexospécificités à la collecte de données au niveau national. La méthodologie et les outils mis au point seront utilisés dans le cadre du prochain recensement agricole.

16. Grâce au projet Dimitra, la FAO collecte des informations détaillées sur les organismes et les projets s'intéressant aux femmes rurales, à la sécurité alimentaire et au développement durable en Afrique et au Proche-Orient. Le projet Dimitra vise à rendre plus visible l'apport des femmes rurales au développement en diffusant ces informations grâce aux moyens de communication traditionnels ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information. Il cherche aussi à sensibiliser les acteurs du développement aux questions de parité hommes-femmes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. La base de données de Dimitra fait état de 25 organismes gambiens, qui participent à plus de 2 500 projets au profit des femmes rurales. Diversifiés par leur portée, ces projets s'intéressent à toute une gamme de problématiques, du renforcement des capacités dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'agriculture aux activités génératrices de revenus, au relèvement et aux stratégies de commercialisation.

17. Grâce à la campagne Telefood, lancée en 1997 dans le but d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de combattre la faim, la FAO a soutenu plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales en Gambie. Ces projets portent essentiellement sur l'apiculture et la cuniculiculture, l'horticulture, la production de fruits et légumes, et la commercialisation des produits agricoles. On compte en Gambie 22 initiatives Telefood qui contribuent, de manière directe ou indirecte, à l'autonomisation des femmes rurales.

Liban

18. En 2005, selon les estimations, le Liban compte 3 761 000 habitants¹, dont 12 % vivent dans les zones rurales, et jusqu'à 4 % de la population active du pays travaillent dans le secteur agricole.

Les femmes dans l'agriculture²

19. En 2000, les femmes représentaient 29 % de la population active, et 5 % exerçaient des activités agricoles. Les femmes représentaient 38 % de la main-d'œuvre agricole totale.

Activités de la FAO en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes

20. Grâce au projet Dimitra, la FAO collecte des informations détaillées sur les organismes et les projets s'intéressant aux femmes rurales, à la sécurité alimentaire et au développement durable en Afrique et au Proche-Orient. Le projet Dimitra vise à rendre plus visible l'apport des femmes rurales au développement en diffusant ces informations grâce aux moyens de communication traditionnels ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information. Il cherche aussi à sensibiliser les acteurs du développement aux questions de parité hommes-femmes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. La base de données de Dimitra fait état de 25 organismes libanais, qui participent à 52 projets au profit des femmes rurales. Diversifiés par leur portée, ces projets s'intéressent à toute une gamme de problématiques, de l'apiculture et la transformation des aliments aux questions de santé, au microcrédit et à d'autres initiatives destinées à renforcer les capacités.

21. Grâce à la campagne Telefood, lancée en 1997 dans le but d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de combattre la faim, la FAO a soutenu plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Liban. Ces projets portent essentiellement sur la production agricole et l'élevage du petit bétail. On compte au Liban 18 initiatives Telefood qui contribuent, de manière directe ou indirecte, à l'autonomisation des femmes rurales.

Notes

¹ Chiffres tirés des bases de données statistiques de la FAO (FAOSTAT).

² Estimation pour l'an 2000, chiffres tirés de FAOSTAT.